



Compte-rendu de la CAPN des bibliothécaires assistants spécialisés

22 novembre 2018

La CAPN des bibliothécaires assistants spécialisés était réunie le jeudi 22 novembre 2018 pour examiner les tableaux d'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de la classe supérieure et de la classe exceptionnelle.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES – 29 novembre-6 décembre 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER SNASUB-FSU !

Lors de cette CAPN vos représentants SNASUB-FSU étaient réunis pour la dernière fois dans le cadre de leur mandature. Les élections professionnelles 2018 seront décisives pour nous permettre de continuer à vous défendre.

VOTEZ et, autour de vous, FAITES VOTER SNASUB-FSU !

Pour tout savoir sur les élections professionnelles et les positions du SNASUB-FSU :
rendez-vous sur le [site du SNASUB-FSU](#)

Vous y trouverez un numéro de [« Convergences spécial élections professionnelles »](#), nos [professions de foi](#), la [liste de nos candidat.e.s](#) et des tutoriels sur les [procédures de vote électronique à l'ESR et à la Culture](#).

Nous espérons que, lors de ce scrutin, par vos votes, vous nous renouvelerez votre confiance.

Motions

Nous avons déposé trois motions :

- « [Contre le démantèlement de la Fonction publique](#) »
- « [Les CAPN sont menacées : mobilisons-nous pour les défendre !](#) »
- « [Primes des stagiaires de l'ENSSIB : acceptez la décision du TA, renoncez à faire appel !](#) »

Tableaux d'avancement

Notre priorité reste l'ancienneté et/ou l'âge des collègues susceptibles d'être promus et la qualité des dossiers. Les très bons dossiers étaient nombreux. La CAPN a été particulièrement attentive aux agents qui n'avaient eu jusqu'à présent aucune promotion au cours de leur carrière.

[Tableau d'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure](#)

125 agents étaient promouvables dont 30 pour la Culture, et 90 pour le MESRI, 5 pour d'autres ministères. Nous avons 20 possibilités de promotion, dont 15 pour le MESRI et autres ministères (Armée, justice ...) et 5 pour le ministère de la Culture soit 16 % de possibilités. Sur les 30 agents promouvables à la BnF, 8 étaient classés.

Tableau d'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de la classe exceptionnelle

456 agents étaient promouvables dont 90 pour la Culture, et 350 pour le MESRI et 16 pour les autres ministères. Nous avons 32 possibilités de promotion, dont 26 pour le MESRI et autres ministères et 6 pour le ministère de la Culture soit 7 % de possibilités. Sur les 94 agents promouvables à la BnF, 11 étaient classés.

En conclusion,

A l'instar des grands établissements de la Culture où les promouvables sont nombreux, les fusions et les regroupements des établissements du MESRI engendrent un interclassement des agents. Nous avons été amenés, par conséquent, à promouvoir plusieurs agents par établissement. La qualité de rédaction des dossiers continue à être d'une importance primordiale. Mais le nombre de possibilités de promotion reste insuffisant pour que l'ensemble des collègues puisse bénéficier d'une véritable carrière. Nous avons argumenté longuement sur la BnF qui a une forte tendance à proposer toujours les mêmes agents pour les promotions, ce qui est inacceptable au vu du nombre d'agents promouvables et du peu de possibilités. Enfin, nous avons constaté que certains procès-verbaux de CPE étaient très succincts. Nous invitons nos collègues, élu.e.s en CPE, à être très vigilants sur le détail des débats retranscrits.

Titularisations

La CAPN a acté :

- la titularisation de deux agents bénéficiaire de l'obligation d'emploi.
- la titularisation de 75 agents au cours du dernier trimestre 2018. Les deux agents en congés maternité seront titularisés à leur retour.

Départs en retraite

L'administration nous a informés du départ de 33 collègues à la retraite en 2018 et de 12 en 2019.

Les commissaires paritaires Bibliothécaires assistants spécialisés SNASUB-FSU